



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Municipalité de Blue Sea

Avis public

Collecte des déchets et recyclage

Informations importantes

Encombrants (gros objets) :

Depuis le début mai, aucun encombrant ne sera ramassé. Vous devez aller les déposer à l'Écocentre de Maniwaki. Plusieurs items sont gratuits. Vous pouvez vous informer des tarifs au 819-463-3241 poste 270 ou visiter le site web www.mrcvg.qc.ca

Disposition des bacs :

Vous devez obligatoirement placer vos bacs en bordure de la rue, distancés d'au moins 50cm (1 pied et demi) de tout autre objet de façon à ce que le bras robotisé du camion puisse y accéder facilement. Aussi, les roues et les poignées doivent être orientées vers votre maison.

Déchets et recyclage en dehors des bacs :

Aucun déchet ou recyclage ne sera ramassé s'il n'est pas déposé dans vos bacs. Si vous désirez des bacs additionnels, vous pouvez en acheter au bureau municipal.

France Carpentier
Directrice générale adjointe

Avis 2019-172